



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-40671>

Département(s) de publication : **75, 13**

Annonce n° **25-40671**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Etablissement Français du Sang

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture de dispositifs médicaux de préparation et de prélèvements de PSL à usage unique (DOM compris)

Description : Fourniture de dispositifs médicaux de préparation et de prélèvements de PSL à usage unique (DOM compris)

Identifiant de la procédure : 7230f49c-8f42-40a1-bdf2-595cd156bc23

Avis précédent : 6b4a3265-6ee3-4779-b237-00dea054b1da-01

Identifiant interne : 2023EFSPACC688

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33141613 Poches à sang

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : France entière, DOM compris. Les fournitures commandées doivent être livrées sur des sites métropolitains. Pour les DOM, le Titulaire doit livrer le transitaire désigné par l'EFS et dont l'adresse se trouve en France Métropolitaine.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,563,797 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : DMU centrifugeable de transfert simple poche de 1000 mL avec perforateur pour transformation et conservation de PSL

Description : DMU centrifugeable de transfert simple poche de 1000 mL avec perforateur pour transformation et conservation de PSL

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141613 Poches à sang

Quantité : 800

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 22/02/2025 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché s'exécute sur toute la France, DOM compris. Les fournitures commandées seront livrées sur des sites métropolitains. Pour les DOM, le Titulaire livrera le transitaire désigné par l'EFS et dont l'adresse se trouve en France Métropolitaine.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché public constitue un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. Il est conclu avec seulement un maximum défini en quantité par lot, pour la première période d'exécution du marché de 24 mois. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 24 mois, les mêmes quantités maximums définies pour la première période d'exécution s'appliqueront. Le Titulaire n'est engagé qu'à concurrence des quantités maximales. Les quantités maximums par période sont indiquées à l'article 3.3 du CCAP.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réduction des incidences sur l'environnement

Description : Le marché public comprend un sous-critère de sélection relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du marché, et notamment l'utilisation de matériaux recyclés ou recyclables.

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre est notée sur 40 points et se décline selon les sous-critères suivants : 1) La qualité des connexions est notée sur 20 points. 2) La facilité d'ouverture de l'emballage pelable secondaire est notée sur 5 points. 3) Le développement durable est notée sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre est noté sur 60 points. Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché).

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de

la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui exécute le paiement : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : DMU centrifugeable triple poche de 500 mL avec perforateur pour division et conservation de PSL

Description : DMU centrifugeable triple poche de 500 mL avec perforateur pour division et conservation de PSL

Identifiant interne : 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141613 Poches à sang

Quantité : 100,000

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 22/02/2025 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché s'exécute sur toute la France, DOM compris. Les fournitures commandées seront livrées sur des sites métropolitains. Pour les DOM, le Titulaire livrera le transitaire désigné par l'EFS et dont l'adresse se trouve en France Métropolitaine.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché public constitue un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. Il est conclu avec seulement un maximum défini en quantité par lot, pour la première période d'exécution du marché de 24 mois. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 24 mois, les mêmes quantités maximums définies pour la première période d'exécution s'appliqueront. Le Titulaire n'est engagé qu'à concurrence des quantités maximales. Les quantités maximums par période sont indiquées à l'article 3.3 du CCAP.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réduction des incidences sur l'environnement

Description : Le marché public comprend un sous-critère de sélection relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du marché, et notamment l'utilisation de matériaux recyclés ou recyclables.

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre est notée sur 40 points et se décline selon les sous-critères suivants : 1) La qualité des connexions est notée sur 20 points. 2) La facilité d'ouverture de l'emballage pelable secondaire est notée sur 5 points. 3) Le développement durable est notée sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre est noté sur 60 points. Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché).

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui exécute le paiement : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : DMU centrifugeable de transfert quadruple poche de 300 mL avec perforateur pour division et conservation de PSL, intégrant une étiquette de fond de poche permettant la cession de PSL

Description : DMU centrifugeable de transfert quadruple poche de 300 mL avec perforateur pour division et conservation de PSL, intégrant une étiquette de fond de poche permettant la cession de PSL

Identifiant interne : 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141613 Poches à sang

Quantité : 10,000

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 22/02/2025 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché s'exécute sur toute la France, DOM compris. Les fournitures commandées seront livrées sur des sites métropolitains. Pour les DOM, le Titulaire livrera le transitaire désigné par l'EFS et dont l'adresse se trouve en France Métropolitaine.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure

sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché public constitue un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. Il est conclu avec seulement un maximum défini en quantité par lot, pour la première période d'exécution du marché de 24 mois. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 24 mois, les mêmes quantités maximums définies pour la première période d'exécution s'appliqueront. Le Titulaire n'est engagé qu'à concurrence des quantités maximales. Les quantités maximums par période sont indiquées à l'article 3.3 du CCAP.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réduction des incidences sur l'environnement

Description : Le marché public comprend un sous-critère de sélection relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du marché, et notamment l'utilisation de matériaux recyclés ou recyclables.

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre est notée sur 40 points et se décline selon les sous-critères suivants : 1) La qualité des connexions est notée sur 20 points. 2) La facilité d'ouverture de l'emballage pelable secondaire est notée sur 5 points. 3) Le développement durable est notée sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre est noté sur 60 points. Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché).

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président

du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil
: Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui exécute le paiement : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : DMU de filtration des concentrés plaquettaires de concentration totale comprise entre 2 10exp11 et 8 10exp11 avec une poche d'échantillonnage de 150 mL intégrée à la poche centrifugeable de recueil

Description : DMU de filtration des concentrés plaquettaires de concentration totale comprise entre 2 10exp11 et 8 10exp11 avec une poche d'échantillonnage de 150 mL intégrée à la poche centrifugeable de recueil

Identifiant interne : 13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141613 Poches à sang

Quantité : 6,000

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 22/02/2025 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché s'exécute sur toute la France, DOM compris. Les fournitures commandées seront livrées sur des sites métropolitains. Pour les DOM, le Titulaire livrera le transitaire désigné par l'EFS et dont l'adresse se trouve en France Métropolitaine.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché public constitue un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. Il est conclu avec seulement un maximum défini en quantité par lot, pour la première période d'exécution du marché de 24 mois. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 24 mois, les mêmes quantités maximums définies pour la première période d'exécution s'appliqueront. Le Titulaire n'est engagé qu'à concurrence des quantités maximales. Les quantités maximums par période sont indiquées à l'article 3.3 du CCAP.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réduction des incidences sur l'environnement

Description : Le marché public comprend un sous-critère de sélection relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du marché, et notamment l'utilisation de matériaux recyclés ou recyclables.

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre est notée sur 60 points et se décline selon les sous-critères suivants : 1) La qualité de la connexion stérile est notée sur 40 points. 2) La facilité d'ouverture de l'emballage pelable secondaire est notée sur 5 points. 3) Le développement durable est notée sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre est noté sur 40 points. Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché).

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil
: Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui exécute le paiement : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : DMU centrifugeable de transfert simple poche de 1000 mL avec deux perforateurs pour transformation et conservation de PSL

Description : DMU centrifugeable de transfert simple poche de 1000 mL avec deux perforateurs pour transformation et conservation de PSL

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33141613 Poches à sang

Quantité : 12,000

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 22/02/2025 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché s'exécute sur toute la France, DOM compris. Les fournitures commandées seront livrées sur des sites métropolitains. Pour les DOM, le Titulaire livrera le transitaire désigné par l'EFS et dont l'adresse se trouve en France Métropolitaine.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché public constitue un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. Il est conclu avec seulement un maximum défini en quantité par lot, pour la première période d'exécution du marché de 24 mois. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 24 mois, les mêmes quantités maximums définies pour la première période d'exécution s'appliqueront. Le Titulaire n'est engagé qu'à concurrence des quantités maximales. Les quantités maximums par période sont indiquées à l'article 3.3 du CCAP.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réduction des incidences sur l'environnement

Description : Le marché public comprend un sous-critère de sélection relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du marché, et notamment l'utilisation de matériaux recyclés ou recyclables.

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre est notée sur 40 points et se décline selon les sous-critères suivants : 1) La qualité des connexions est notée sur 20 points. 2) La facilité d'ouverture de l'emballage pelable secondaire est notée sur 5 points. 3) Le développement durable est notée sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre est noté sur 60 points. Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché).

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil
: Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui exécute le paiement : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : DMU centrifugeable de transfert simple poche de 500 mL avec embout luer mâle pour transformation et conservation de PSL

Description : DMU centrifugeable de transfert simple poche de 500 mL avec embout luer mâle pour transformation et conservation de PSL

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141613 Poches à sang

Quantité : 1,200

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 22/02/2025 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché s'exécute sur toute la France, DOM compris. Les fournitures commandées seront livrées sur des sites métropolitains. Pour les DOM, le Titulaire livrera le transitaire désigné par l'EFS et dont l'adresse se trouve en France Métropolitaine.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché public constitue un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. Il est conclu avec seulement un maximum défini en quantité par lot, pour la première période d'exécution du marché de 24 mois. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 24 mois, les mêmes quantités maximums définies pour la première période d'exécution s'appliqueront. Le Titulaire n'est engagé qu'à concurrence des quantités maximales. Les quantités maximums par période sont indiquées à l'article 3.3 du CCAP.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réduction des incidences sur l'environnement

Description : Le marché public comprend un sous-critère de sélection relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de

l'environnement dans le cadre du marché, et notamment l'utilisation de matériaux recyclés ou recyclables.

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre est notée sur 40 points et se décline selon les sous-critères suivants : 1) La qualité des connexions est notée sur 20 points. 2) La facilité d'ouverture de l'emballage pelable secondaire est notée sur 5 points. 3) Le développement durable est notée sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre est noté sur 60 points. Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché).

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil
: Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui exécute le paiement : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : DMU de transfert 40 mL pour échantillon avec connexion stérile et site d'échantillonnage pour guide tube vissable

Description : DMU de transfert 40 mL pour échantillon avec connexion stérile + DMU de transfert 40 mL pour échantillon avec connexion stérile et site d'échantillonnage pour guide tube vissable

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33141613 Poches à sang

Quantité : 176,000

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 22/02/2025 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché s'exécute sur toute la France, DOM compris. Les fournitures commandées seront livrées sur des sites métropolitains. Pour les DOM, le Titulaire livrera le transitaire désigné par l'EFS et dont l'adresse se trouve en France Métropolitaine.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fournitures complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché public constitue un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. Il est conclu avec seulement un maximum défini en quantité par lot, pour la première période d'exécution du marché de 24 mois. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 24 mois, les mêmes quantités maximums définies pour la première période d'exécution s'appliqueront. Le Titulaire n'est engagé qu'à concurrence des quantités maximales. Les quantités maximums par période sont indiquées à l'article 3.3 du CCAP.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réduction des incidences sur l'environnement

Description : Le marché public comprend un sous-critère de sélection relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du marché, et notamment l'utilisation de matériaux recyclés ou recyclables.

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre est notée sur 60 points et se décline selon les sous-critères suivants : 1) La qualité de la connexion stérile est notée sur 40 points. 2) La facilité d'ouverture de l'emballage pelable secondaire est notée sur 5 points. 3) Le développement durable est notée sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre est noté sur 40 points. Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché).

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil
: Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui exécute le paiement : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : DMU centrifugeable de transfert simple poche de 600 mL avec deux perforateurs pour transformation et conservation de PSL

Description : DMU centrifugeable de transfert simple poche de 600 mL avec deux perforateurs pour transformation et conservation de PSL

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141613 Poches à sang

Quantité : 16,000

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 22/02/2025 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché s'exécute sur toute la France, DOM compris. Les fournitures commandées seront livrées sur des sites métropolitains. Pour les DOM, le Titulaire livrera le transitaire désigné par l'EFS et dont l'adresse se trouve en France Métropolitaine.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché public constitue un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. Il est conclu avec seulement un maximum défini en quantité par lot, pour la première période d'exécution du marché de 24 mois. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 24 mois, les mêmes quantités maximums définies pour la première période d'exécution s'appliqueront. Le Titulaire n'est engagé qu'à concurrence des quantités maximales. Les quantités maximums par période sont indiquées à l'article 3.3 du CCAP.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réduction des incidences sur l'environnement

Description : Le marché public comprend un sous-critère de sélection relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du marché, et notamment l'utilisation de matériaux recyclés ou recyclables.

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre est notée sur 40 points et se décline selon les sous-critères suivants : 1) La qualité des connexions est notée sur 20 points. 2) La facilité d'ouverture de l'emballage pelable secondaire est notée sur 5 points. 3) Le développement durable est notée sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre est noté sur 60 points. Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché).

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil
: Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui exécute le paiement : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : DMU centrifugeable de transfert simple poche de 300 mL et 600 mL avec perforateur pour transformation et conservation de PSL, intégrant une étiquette de fond de poche permettant la cession de PSL

Description : DMU centrifugeable de transfert simple poche de 300 mL et 600 mL avec perforateur pour transformation et conservation de PSL, intégrant une étiquette de fond de poche permettant la cession de PSL

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141613 Poches à sang

Quantité : 80,400

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 22/02/2025 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché s'exécute sur toute la France, DOM compris. Les fournitures commandées seront livrées sur des sites métropolitains. Pour les DOM, le Titulaire livrera le transitaire désigné par l'EFS et dont l'adresse se trouve en France Métropolitaine.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché public constitue un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. Il est conclu avec seulement un maximum défini en quantité par lot, pour la première période d'exécution du marché de 24 mois. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 24 mois, les mêmes quantités maximums définies pour la première période d'exécution s'appliqueront. Le Titulaire n'est engagé qu'à concurrence des quantités maximales. Les quantités maximums par période sont indiquées à l'article 3.3 du CCAP.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réduction des incidences sur l'environnement

Description : Le marché public comprend un sous-critère de sélection relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du marché, et notamment l'utilisation de matériaux recyclés ou recyclables.

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre est notée sur 40 points et se décline selon les sous-critères suivants : 1) La qualité des connexions est notée sur 20 points. 2) La facilité d'ouverture de l'emballage pelable secondaire est notée sur 5 points. 3) Le développement durable est notée sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre est noté sur 60 points. Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché).

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui exécute le paiement : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0016

Titre : DMU centrifugeable triple vide de 400 mL (poches montées en série) avec poche pré-don d'échantillonnage + corps de vacu + aiguille de prélèvement avec protecteur d'aiguille pour prélèvement et conservation de sérum

Description : DMU centrifugeable triple vide de 400 mL (poches montées en série) avec poche pré-don d'échantillonnage + corps de vacu + aiguille de prélèvement avec protecteur d'aiguille pour prélèvement et conservation de sérum

Identifiant interne : 16

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141613 Poches à sang

Quantité : 120,000

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 22/02/2025 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché s'exécute sur toute la France, DOM compris. Les fournitures commandées seront livrées sur des sites métropolitains. Pour les DOM, le Titulaire livrera le transitaire désigné par l'EFS et dont l'adresse se trouve en France Métropolitaine.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché public constitue un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. Il est conclu avec seulement un maximum défini en quantité par lot, pour la première période d'exécution du marché de 24 mois. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 24 mois, les mêmes quantités maximums définies pour la première période d'exécution s'appliqueront. Le

Titulaire n'est engagé qu'à concurrence des quantités maximales. Les quantités maximums par période sont indiquées à l'article 3.3 du CCAP.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réduction des incidences sur l'environnement

Description : Le marché public comprend un sous-critère de sélection relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du marché, et notamment l'utilisation de matériaux recyclés ou recyclables.

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre est notée sur 55 points et se décline selon les sous-critères suivants : 1) La manipulation de l'aiguille de prélèvement est notée sur 30 points. 2) La Qualité et ergonomie du système d'échantillonnage est notée sur 5 points. 3) La facilité d'ouverture de l'emballage pelable secondaire est notée sur 5 points. 4) Le développement durable est noté sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre est noté sur 45 points. Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché).

Pondération (points, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil
: Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui exécute le paiement : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0015

Titre : DMU phlébotomie centrifugeable simple vide de 600 mL avec poche pré-don d'échantillonnage + corps de vacu + aiguille de prélèvement avec protecteur d'aiguille

Description : DMU phlébotomie centrifugeable simple vide de 600 mL avec poche pré-don d'échantillonnage + corps de vacu + aiguille de prélèvement avec protecteur d'aiguille

Identifiant interne : 15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141613 Poches à sang

Quantité : 40,000

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 22/02/2025 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché s'exécute sur toute la France, DOM compris. Les fournitures commandées seront livrées sur des sites métropolitains. Pour les DOM, le Titulaire livrera le transitaire désigné par l'EFS et dont l'adresse se trouve en France Métropolitaine.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché public constitue un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. Il est conclu avec seulement un maximum défini en quantité par lot, pour la première période d'exécution du marché de 24 mois. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 24 mois, les mêmes quantités maximums définies pour la première période d'exécution s'appliqueront. Le Titulaire n'est engagé qu'à concurrence des quantités maximales. Les quantités maximums par période sont indiquées à l'article 3.3 du CCAP.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réduction des incidences sur l'environnement

Description : Le marché public comprend un sous-critère de sélection relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du marché, et notamment l'utilisation de matériaux recyclés ou recyclables.

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre est notée sur 55 points et se décline selon les sous-critères suivants : 1) La manipulation de l'aiguille de prélèvement est notée sur 30 points. 2) La Qualité et ergonomie du système d'échantillonnage est notée sur 5 points. 3) La facilité d'ouverture de l'emballage pelable secondaire est notée sur 5 points. 4) Le développement durable est noté sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre est noté sur 45 points. Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché).

Pondération (points, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui exécute le paiement : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : DMU centrifugeable de transfert simple poche de 1000 mL avec perforateur pour transformation, conservation et cession de Plaquettes

Description : DMU centrifugeable de transfert simple poche de 1000 mL avec perforateur pour transformation, conservation et cession de Plaquettes

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141613 Poches à sang

Quantité : 40,000

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 22/02/2025 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché s'exécute sur toute la France, DOM compris. Les fournitures commandées seront livrées sur des sites métropolitains. Pour les DOM, le Titulaire livrera le transitaire désigné par l'EFS et dont l'adresse se trouve en France Métropolitaine.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché public constitue un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. Il est conclu avec seulement un maximum défini en quantité par lot, pour la première période d'exécution du marché

de 24 mois. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 24 mois, les mêmes quantités maximums définies pour la première période d'exécution s'appliqueront. Le Titulaire n'est engagé qu'à concurrence des quantités maximales. Les quantités maximums par période sont indiquées à l'article 3.3 du CCAP.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réduction des incidences sur l'environnement

Description : Le marché public comprend un sous-critère de sélection relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du marché, et notamment l'utilisation de matériaux recyclés ou recyclables.

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre est notée sur 40 points et se décline selon les sous-critères suivants : 1) La qualité des connexions est notée sur 20 points. 2) La facilité d'ouverture de l'emballage pelable secondaire est notée sur 5 points. 3) Le développement durable est notée sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre est noté sur 60 points. Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché).

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui exécute le paiement : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : DMU centrifugeable de transfert simple poche de 2000 mL avec deux perforateurs pour division et conservation de PSL

Description : DMU centrifugeable de transfert simple poche de 2000 mL avec deux perforateurs pour division et conservation de PSL

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141613 Poches à sang

Quantité : 4,000

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 22/02/2025 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché s'exécute sur toute la France, DOM compris. Les fournitures commandées seront livrées sur des sites métropolitains. Pour les DOM, le Titulaire livrera le transitaire désigné par l'EFS et dont l'adresse se trouve en France Métropolitaine.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché public constitue un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. Il est conclu avec seulement un maximum défini en quantité par lot, pour la première période d'exécution du marché de 24 mois. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 24 mois, les mêmes quantités maximums définies pour la première période d'exécution s'appliqueront. Le Titulaire n'est engagé qu'à concurrence des quantités maximales. Les quantités maximums par période sont indiquées à l'article 3.3 du CCAP.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réduction des incidences sur l'environnement

Description : Le marché public comprend un sous-critère de sélection relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du marché, et notamment l'utilisation de matériaux recyclés ou recyclables.

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre est notée sur 40 points et se décline selon les sous-critères suivants : 1) La qualité des connexions est notée sur 20 points. 2) La facilité d'ouverture de l'emballage pelable secondaire est notée sur 5 points. 3) Le développement durable est notée sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre est noté sur 60 points. Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché).

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui exécute le paiement : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

Titre : DMU centrifugeable de mélange et de filtration de plaquettes issues de 6 concentrés plaquettaires connectés en parallèle au DMU (type "pieuvre 6 voies" et non par assemblage successif les uns au-dessus des autres des 6 concentrés plaquettaires) et de concentration totale comprise entre $2 \cdot 10^{11}$ et $8 \cdot 10^{11}$ avec une poche d'échantillonnage de 150 mL intégrée à la poche de recueil

Description : DMU centrifugeable de mélange et de filtration de plaquettes issues de 6 concentrés plaquettaires connectés en parallèle au DMU (type "pieuvre 6 voies" et non par assemblage successif les uns au-dessus des autres des 6 concentrés plaquettaires) et de concentration totale comprise entre $2 \cdot 10^{11}$ et $8 \cdot 10^{11}$ avec une poche d'échantillonnage de 150 mL intégrée à la poche de recueil

Identifiant interne : 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141613 Poches à sang

Quantité : 12,000

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 22/02/2025 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché s'exécute sur toute la France, DOM compris. Les fournitures commandées seront livrées sur des sites métropolitains. Pour les DOM, le Titulaire livrera le transitaire désigné par l'EFS et dont l'adresse se trouve en France Métropolitaine.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché public constitue un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. Il est conclu avec seulement un maximum défini en quantité par lot, pour la première période d'exécution du marché de 24 mois. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 24 mois, les mêmes quantités maximums définies pour la première période d'exécution s'appliqueront. Le Titulaire n'est engagé qu'à concurrence des quantités maximales. Les quantités maximums par période sont indiquées à l'article 3.3 du CCAP.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réduction des incidences sur l'environnement

Description : Le marché public comprend un sous-critère de sélection relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du marché, et notamment l'utilisation de matériaux recyclés ou recyclables.

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre est notée sur 60 points et se décline selon les sous-critères suivants : 1) La qualité de la connexion stérile est notée sur 40 points. 2) La facilité d'ouverture de l'emballage pelable secondaire est notée sur 5 points. 3) Le développement durable est notée sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre est noté sur 40 points. Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché).

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation

de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil
: Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui exécute le paiement : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : DMU centrifugeable de transfert simple poche de 2000 mL avec perforateur pour transformation et conservation de PSL

Description : DMU centrifugeable de transfert simple poche de 2000 mL avec perforateur pour transformation et conservation de PSL

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141613 Poches à sang

Quantité : 2,000

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 22/02/2025 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché s'exécute sur toute la France, DOM compris. Les fournitures commandées seront livrées sur des sites métropolitains. Pour les DOM, le Titulaire livrera le transitaire désigné par l'EFS et dont l'adresse se trouve en France Métropolitaine.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché public constitue un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. Il est conclu avec seulement un maximum défini en quantité par lot, pour la première période d'exécution du marché de 24 mois. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 24 mois, les mêmes quantités maximums définies pour la première période d'exécution s'appliqueront. Le Titulaire n'est engagé qu'à concurrence des quantités maximales. Les quantités maximums par période sont indiquées à l'article 3.3 du CCAP.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réduction des incidences sur l'environnement

Description : Le marché public comprend un sous-critère de sélection relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du marché, et notamment l'utilisation de matériaux recyclés ou recyclables.

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre est notée sur 40 points et se décline selon les sous-critères suivants : 1) La qualité des connexions est notée sur 20 points. 2) La facilité d'ouverture de l'emballage pelable secondaire est notée sur 5 points. 3) Le développement durable est notée sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre est noté sur 60 points. Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché).

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil
: Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui exécute le paiement : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0017

Titre : DMU centrifugeable simple de 450 mL avec poche pré-don d'échantillonnage + corps de vacu + aiguille de prélèvement avec protecteur d'aiguille + CPDA1 63 mL pour prélèvement, conservation et cession de PSL

Description : DMU centrifugeable simple de 450 mL avec poche pré-don d'échantillonnage + corps de vacu + aiguille de prélèvement avec protecteur d'aiguille + CPDA1 63 mL pour prélèvement, conservation et cession de PSL

Identifiant interne : 17

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141613 Poches à sang

Quantité : 4,000

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 22/02/2025 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché s'exécute sur toute la France, DOM compris. Les fournitures commandées seront livrées sur des sites métropolitains. Pour les DOM, le Titulaire livrera le transitaire désigné par l'EFS et dont l'adresse se trouve en France Métropolitaine.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché public constitue un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. Il est conclu avec seulement un maximum défini en quantité par lot, pour la première période d'exécution du marché de 24 mois. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 24 mois, les mêmes quantités maximums définies pour la première période d'exécution s'appliqueront. Le Titulaire n'est engagé qu'à concurrence des quantités maximales. Les quantités maximums par période sont indiquées à l'article 3.3 du CCAP.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réduction des incidences sur l'environnement

Description : Le marché public comprend un sous-critère de sélection relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du marché, et notamment l'utilisation de matériaux recyclés ou recyclables.

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre est notée sur 55 points et se décline selon les sous-critères suivants : 1) La manipulation de l'aiguille de prélèvement est notée sur 30 points. 2) La Qualité et ergonomie du système d'échantillonnage est notée sur 5 points. 3) La facilité d'ouverture de l'emballage pelable secondaire est notée sur 5 points. 4) Le développement durable est noté sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre est noté sur 45 points. Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché).

Pondération (points, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un

avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil
: Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui exécute le paiement : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : DMU centrifugeable de transfert simple poche de 150 mL, 300 mL et 600 mL avec perforateur pour transformation et conservation de PSL

Description : DMU centrifugeable de transfert simple poche de 150 mL, 300 mL et 600 mL, avec perforateur pour transformation et conservation de PSL

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141613 Poches à sang

Quantité : 83,300

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 22/02/2025 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché s'exécute sur toute la France, DOM compris. Les fournitures commandées seront livrées sur des sites métropolitains. Pour les DOM, le Titulaire livrera le transitaire désigné par l'EFS et dont l'adresse se trouve en France Métropolitaine.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché public constitue un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. Il est conclu avec seulement un maximum défini en quantité par lot, pour la première période d'exécution du marché de 24 mois. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 24 mois, les mêmes quantités maximums définies pour la première période d'exécution s'appliqueront. Le Titulaire n'est engagé qu'à concurrence des quantités maximales. Les quantités maximums par période sont indiquées à l'article 3.3 du CCAP.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réduction des incidences sur l'environnement

Description : Le marché public comprend un sous-critère de sélection relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du marché, et notamment l'utilisation de matériaux recyclés ou recyclables.

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre est notée sur 40 points et se décline selon les sous-critères suivants : 1) La qualité des connexions est notée sur 20 points. 2) La facilité d'ouverture de l'emballage pelable secondaire est notée sur 5 points. 3) Le développement durable est notée sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre est noté sur 60 points. Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché).

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil
: Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil
: Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui exécute le paiement : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

Section 6 - Résultats

Valeur approximative des accords-cadres : 3,436,210 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 434,400 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MACOPHARMA

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 1_MACOPHARMA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 434,400 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023EFSPACC688-1

Titre : Lot 1 - Fourniture de dispositifs médicaux de préparation et de prélèvements de PSL à usage unique (DOM compris)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/02/2025

Date de conclusion du marché : 22/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 3,540 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FRESENIUS VIAL

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 2_FRESENIUS VIAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 3,540 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023EFSPACC688-2

Titre : Lot 2 - Fourniture de dispositifs médicaux de préparation et de prélèvements de PSL à usage unique (DOM compris)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/02/2025

Date de conclusion du marché : 22/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 158,422 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : TERUMO BCT

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 3_TERUMO BCT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 158,422 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023EFSPACC688-3

Titre : Lot 3 - Fourniture de dispositifs médicaux de préparation et de prélèvements de PSL à usage unique (DOM compris)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/02/2025

Date de conclusion du marché : 22/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 259,828 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MACOPHARMA

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 4_MACOPHARMA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 259,828 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023EFSPACC688-4

Titre : Lot 4 - Fourniture de dispositifs médicaux de préparation et de prélèvements de PSL à usage unique (DOM compris)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/02/2025

Date de conclusion du marché : 22/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 2,560 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FRESENIUS VIAL

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 5_FRESENIUS VIAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur de l'offre : 2,560 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023EFSPACC688-5

Titre : Lot 5 - Fourniture de dispositifs médicaux de préparation et de prélèvements de PSL à usage unique (DOM compris)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/02/2025

Date de conclusion du marché : 22/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 194,800 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MACOPHARMA

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 6_MACOPHARMA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur de l'offre : 194,800 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023EFSPACC688-6

Titre : Lot 6 - Fourniture de dispositifs médicaux de préparation et de prélèvements de PSL à usage unique (DOM compris)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/02/2025

Date de conclusion du marché : 22/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 10,600 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FRESENIUS VIAL

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 7_FRESENIUS VIAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Valeur de l'offre : 10,600 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023EFSPACC688-7

Titre : Lot 7 - Fourniture de dispositifs médicaux de préparation et de prélèvements de PSL à usage unique (DOM compris)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/02/2025

Date de conclusion du marché : 22/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 54,880 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MACOPHARMA

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 8_MACOPHARMA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

Valeur de l'offre : 54,880 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023EFSPACC688-8

Titre : Lot 8 - Fourniture de dispositifs médicaux de préparation et de prélèvements de PSL à usage unique (DOM compris)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/02/2025

Date de conclusion du marché : 22/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 30,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : TERUMO BCT

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 9_TERUMO BCT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

Valeur de l'offre : 30,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023EFSPACC688-9

Titre : Lot 9 - Fourniture de dispositifs médicaux de préparation et de prélèvements de PSL à usage unique (DOM compris)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/02/2025

Date de conclusion du marché : 22/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 15,280 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : TERUMO BCT

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 10_TERUMO BCT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

Valeur de l'offre : 15,280 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023EFSPACC688-10

Titre : Lot 10 - Fourniture de dispositifs médicaux de préparation et de prélèvements de PSL à usage unique (DOM compris)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/02/2025

Date de conclusion du marché : 22/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 680,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MACOPHARMA

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 11_MACOPHARMA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0011

Valeur de l'offre : 680,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023EFSPACC688-11

Titre : Lot 11 - Fourniture de dispositifs médicaux de préparation et de prélèvements de PSL à usage unique (DOM compris)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/02/2025

Date de conclusion du marché : 22/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 104,500 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MACOPHARMA

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 12_MACOPHARMA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0012

Valeur de l'offre : 104,500 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023EFSPACC688-12

Titre : Lot 12 - Fourniture de dispositifs médicaux de préparation et de prélèvements de PSL à usage unique (DOM compris)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/02/2025

Date de conclusion du marché : 22/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0013

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 112,200 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FRESENIUS VIAL

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 13_FRESENIUS VIAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0013

Valeur de l'offre : 112,200 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023EFSPACC688-13

Titre : Lot 13 - Fourniture de dispositifs médicaux de préparation et de prélèvements de PSL à usage unique (DOM compris)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/02/2025

Date de conclusion du marché : 22/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0014

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 277,200 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FRESENIUS VIAL

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 14_FRESENIUS VIAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0014

Valeur de l'offre : 277,200 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023EFSPACC688-14

Titre : Lot 14 - Fourniture de dispositifs médicaux de préparation et de prélèvements de PSL à usage unique (DOM compris)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/02/2025

Date de conclusion du marché : 22/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0015

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 128,800 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FRESENIUS VIAL

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 15_FRESENIUS VIAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0015

Valeur de l'offre : 128,800 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023EFSPACC688-15

Titre : Lot 15 - Fourniture de dispositifs médicaux de préparation et de prélèvements de PSL à usage unique (DOM compris)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/02/2025

Date de conclusion du marché : 22/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0016

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 954,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MACOPHARMA

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 16_MACOPHARMA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0016

Valeur de l'offre : 954,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023EFSPACC688-16

Titre : Lot 16 - Fourniture de dispositifs médicaux de préparation et de prélèvements de PSL à usage unique (DOM compris)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/02/2025

Date de conclusion du marché : 22/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0017

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 15,200 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MACOPHARMA

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre lot 17_MACOPHARMA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0017

Valeur de l'offre : 15,200 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023EFSPACC688-17

Titre : Lot 17 - Fourniture de dispositifs médicaux de préparation et de prélèvements de PSL à usage unique (DOM compris)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/02/2025

Date de conclusion du marché : 22/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Etablissement Français du Sang

Numéro d'enregistrement : 42882285202140

Adresse postale : 20 avenue du Stade de France

Ville : LA PLAINE SAINT DENIS

Code postal : 93218

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : EFS Paca Corse - Service juridique et commande publique - 149 boulevard Baille 13005 Marseille

Adresse électronique : marchespublics.alpm@efs.sante.fr

Téléphone : +33491172882

Adresse internet : <http://Dondesang.efs.sante.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché

Organisation qui exécute le paiement

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 rue Catherine Puig

Ville : Montreuil-sous-Bois

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : +33149202000

Télécopieur : +33149202099

Adresse internet : <http://montreuil.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0006

Nom officiel : MACOPHARMA

Numéro d'enregistrement : 39160090500031

Adresse postale : Rue Lorthiois

Ville : Mouvaux

Code postal : 59420

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : aotransfusion@macopharma.com

Téléphone : 0320118433

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0004, LOT-0006, LOT-0008, LOT-0011, LOT-0012, LOT-0016, LOT-0017

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0007

Nom officiel : FRESENIUS VIAL

Numéro d'enregistrement : 40872028200016

Adresse postale : Le Grand Chemin

Ville : BREZINS

Code postal : 38590

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : marches.vial@fresenius-kabi.com

Téléphone : 0476671111

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002, LOT-0005, LOT-0007, LOT-0013, LOT-0014, LOT-0015

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0008

Nom officiel : TERUMO BCT

Numéro d'enregistrement : 49897559800034

Ville : ARCUEIL

Code postal : 94110

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Adresse électronique : katia.villechange@terumobct.com

Téléphone : 01 49 85 64 40

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003, LOT-0009, LOT-0010

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 57115646-ae4c-4899-b6b0-957bf11193e4 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 10/04/2025 à 09:48

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/04/2025